FORMULAIRE DE DEMANDE
POUR
RÉCEPTION PAR LOT

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce formulaire : www.copro.eu/fr/howto.

PRODUIT

Nature :				
Dimensions nominales :				
Quantité :				
Période de production :	du		au	
Disponible à partir du :				
Livraison prévue pour :				
Document(s) d'inspection :	☐	norme :		
	☐	cahier des charges type :		
	☐	cahier spécial des charges * :		* soumettre les extraits pertinents en annexe s.v.p.
	☐	autre * :		

Si les documents d'inspection susmentionnés prescrivent l'utilisation de produits certifiés BENOR ou COPRO, une réception par lot ne peut être demandée qu'avec l'accord formel du pouvoir adjudicateur. Veuillez fournir la déclaration requise (voir ci-dessous).

COPRO évaluera la faisabilité de la réception par lot sur la base de la nature du produit et des caractéristiques à déterminer en fonction des documents d'inspection.

LIEU D'INSPECTION

☐	chez le producteur		
☐	sur le chantier		Uniquement avec l'autorisation du maître d'ouvrage ou de son représentant ; veuillez fournir la déclaration requise (voir ci-dessous).
☐	autre :	nom :	
		adresse :	

PRODUCTEUR

Nom :			
Adresse :			
Personne de contact :		Téléphone :	

CHANTIER

Adresse :			
Personne de contact :		Téléphone :	

MAÎTRE D'OUVRAGE

Nom :			
Adresse :			
Personne de contact :		Téléphone :	

ENTREPRENEUR

Nom :	

BUREAU D'ÉTUDES

Nom :	

COPRO vzw - Onpartijdige instelling voor de controle van bouwproducten - asbl COPRO - Organisme impartial de contrôle de produits pour la construction

Z.1. Researchpark - Kranenberg 190 - BE-1731 Zellik (Asse)
T +32 (0)2 468 00 95 - info@copro.eu - www.copro.eu

KBC IBAN BE20 4264 0798 0156 - BIC KREDBEBB - BTW/TVA BE 0424.377.275 - RPR Brussel/RPM Bruxelles

COPRO

DEMANDEUR DE LA RÉCEPTION PAR LOT

Nom :	
Adresse :	
Siège social :	
Téléphone :	
Numéro d'entreprise (TVA) :	
E-mail - facturation électronique :	
E-mail - réception des rapports d'inspection :	

Le demandeur déclare que le service demandé en vertu de la présente est fourni au profit du siège social.

Le demandeur déclare avoir reçu une copie du règlement de réception par lot et qu'il est d'accord avec les clauses de celui-ci.

Les données relatives aux clients peuvent être utilisées pour l'identification sur les sites internet de COPRO. Plus d'informations sur l'utilisation des données peuvent être obtenues via www.copro.eu/fr/privacy. Ces données peuvent également être communiquées aux autorités et aux organismes de certification. La confidentialité ne s'applique pas dans le cadre d'un litige.

Nom	Signature	Date
		La date n'est pas à remplir si la date est également enregistrée et indiquée dans le cas de la signature numérique.

Les polices d'assurance suivantes, ZCN600023117 et 2LO/03/99.505.177, ont été souscrites respectivement auprès d'ALLIANZ BENELUX SA (n° 0403.258.197) et AG INSURANCE SA (n° 0404.494.849) pour couvrir la responsabilité civile professionnelle.

COPRO vzw - Onpartijdige instelling voor de controle van bouwproducten - asbl COPRO - Organisme impartial de contrôle de produits pour la construction

COPRO

LE CAS ÉCHÉANT FAIRE COMPLÉTER PAR LE MAÎTRE D'OUVRAGE, LE POUVOIR ADJUDICATEUR OU LE FONCTIONNAIRE DIRIGEANT ET À ANNEXER AU FORMULAIRE DE DEMANDE POUR RÉCEPTIONS PAR LOT

PRODUIT

Nature :		
Application :		
Document(s) d'inspection :	☐	norme :
	☐	cahier des charges type :
	☐	cahier spécial des charges :

PRODUCTEUR

Nom :	

CHANTIER

Adresse :	
N° cahier des charges :	

MAÎTRE D'OUVRAGE

Nom :			
Adresse :			
Personne de contact :		Téléphone :	

☐* **Déclaration dans le cas où la réception par lot peut être effectuée sur le chantier**

Le soussigné, mandaté par la loi, déclare que l'organisme d'inspection peut vérifier sur chantier les produits susmentionnés.

☐* **Déclaration dans le cas où les documents d'inspection mentionnés prescrivent l'utilisation de produits certifiés BENOR ou COPRO**

Le soussigné, mandaté par la loi, déclare que, nonobstant les documents d'inspection qui prescrivent des produits certifiés BENOR ou COPRO, le produit susmentionné peut être réceptionné par lot.

* Cochez la ou les déclarations appropriées.

Pour le maître d'ouvrage, le pouvoir adjudicateur ou le fonctionnaire dirigeant :

Nom	Signature	Date
		La date n'est pas à remplir si la date est également enregistrée et indiquée dans le cas de la signature numérique.

COPRO vzw - Onpartijdige instelling voor de controle van bouwproducten - asbl COPRO - Organisme impartial de contrôle de produits pour la construction